

**Postulat Nicolas Rochat Fernandez et consorts – Promouvoir et soutenir davantage la participation des 18-25 ans au vote !**

*Texte déposé*

1. Le projet *Easyvote*

Constatant que les jeunes citoyen-nes-s entre 18 et 25 ans participaient moins aux votations et aux élections que les citoyens plus âgés, le parlement des jeunes de Köniz a lancé en 2007 une brochure d'aide à la votation.

Ce projet a, par la suite, été repris en 2011 par la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ) qui l'a rebaptisé *Easyvote*. Ceci afin d'informer et de mobiliser les jeunes en vue des votations et des élections fédérales et cantonales. **Il s'agissait alors de fournir aux jeunes, en complément des documents officiels, des informations vulgarisées, neutres et moins longues.**

2. Fonctionnement du projet *Easyvote*

La brochure *Easyvote* informe sur les sujets des votations nationaux et cantonaux. Les textes sont rédigés par des jeunes pour les jeunes sur la base des documents officiels. La rédaction des textes *Easyvote* se fait en plusieurs étapes et sur plusieurs semaines en collaboration avec plus de cent cinquante bénévoles âgés de 15 à 30 ans. Quatre semaines avant les votations, les brochures *Easyvote* sont envoyés par courrier aux abonnés, âgés généralement de 18 à 25 ans.

Les communes abonnant leurs jeunes à la brochure *Easyvote* payent le prix de 6,90 francs par jeune et par année. Deux fois par année, les communes envoient les adresses *Easyvote* du groupe de 18 à 25 ans à qui ils souhaitent offrir un abonnement pour la brochure d'aide à la votation. Dans ce processus, les données transmises par *Easyvote* sont protégées et garanties.

Par la suite, les jeunes reçoivent directement chez eux la brochure envoyée par *Easyvote*.

Bien que destinées en premier lieu aux jeunes citoyens, les explications d'*Easyvote* peuvent également être destinées aux lecteurs des autres générations.

3. Bilan du projet

Près de 4 ans après le lancement au niveau national, la brochure *Easyvote* connaît un succès croissant. Pour ces élections fédérales, ce sont plus de 100'000 brochures qui ont été distribuées, à travers toute la Suisse, en trois langues. Il y a aujourd'hui 320 communes de tous les cantons qui ont abonné leurs jeunes citoyens à la brochure. Dans le canton, ce n'est pas moins de 44 communes qui participent audit projet, pour un total de 13'127 jeunes vaudois.

4. Motivations pour une large diffusion d'*Easyvote* sur l'ensemble du territoire du canton.

Cette information vulgarisée ne manquerait pas d'être appréciée notamment par les lecteurs exerçant pour la première fois leur droit de citoyen du fait de leur jeune âge ou de leur récente naturalisation.

En effet, la complexité des sujets et la non moins complexe explication offerte par les textes officiels encouragent un grand nombre d'électeurs à jeter leur bulletin de vote au panier. Du fait que la brochure *Easyvote* est envoyée à la maison, elle favorise la discussion au sein de la famille et stimule l'ensemble de ses membres à s'intéresser aux votations.

*Easyvote* possède aussi un site internet comprenant des outils de mobilisation supplémentaires, mais il ne peut pas remplacer le rôle de la brochure papier. Rien n'est plus facilement accessible qu'une brochure papier reçue à domicile.

Actuellement, la diffusion des fameuses brochures dépend du bon vouloir des communes uniquement, alors que le canton est en charge de l'impression des enveloppes pour les votations.

Comme précité, 44 communes vaudoises (de taille et de régions différentes) participent audit projet, comme par exemple Avenches, Bofflens, Penthalaz ou Renens.

Toutefois, la Commission de jeunes du canton de Vaud a conclu un partenariat avec *Easyvote* dans le canton de Vaud pour l'année 2014-2015. Des membres de cette commission ont régulièrement participé à la rédaction des brochures sur les objets de vote dans notre canton.

**Il n'en reste pas moins que le vote des jeunes de 18 à 25 ans concerne 51'354 personnes**, selon le recensement de l'Office fédéral de la statistique 2013.

Considérant que le vote des jeunes est primordial pour l'avenir de la vie civique, il apparaît fondamental que le canton puisse réfléchir aux alternatives offertes par le projet *Easyvote*.

Pour le surplus, les soussigné-e-s souhaitent également que le Conseil d'État effectue une analyse des expériences et projets préexistant dans d'autres cantons, à l'instar du projet « CinéCivic » à Genève.

## 5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de demander au Conseil d'État qu'il étudie l'opportunité de :

1. Faciliter la diffusion de la brochure *Easyvote* sur l'ensemble du territoire vaudois notamment :
  - i. En permettant d'introduire la brochure *Easyvote* directement dans l'enveloppe de vote pour les électeurs âgés entre 18 et 25 ans ou toute autre alternative permettant une large diffusion de cet outil ;
  - ii. En participant financièrement auprès des communes par le biais d'un subventionnement à l'envoi des brochures.
2. Effectuer une analyse sur les différents projets préexistant dans d'autres cantons concernant la question de l'absentéisme des 18 à 25 ans.

*Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures*

(Signé) Nicolas Rochat Fernandez  
et 39cosignataires

## Développement

**M. Nicolas Rochat Fernandez (SOC) :** — Avant de commencer à vous présenter ce postulat, je voudrais souligner qu'il est signé par un député de chacun des groupes politiques, à l'exception des Verts'libéraux, dont j'espère qu'ils nous rejoindront pour la promotion et le soutien à la participation des jeunes de 18 à 25 ans au vote. En effet, constatant que les jeunes de cette tranche d'âge participent moins aux votations et aux élections que les citoyens plus âgés, un projet baptisé *Easyvote* a été lancé, en 2011, par la Société suisse des parlements des jeunes. Il s'agissait de fournir aux jeunes des informations vulgarisées, neutres et moins longues, en complément des documents officiels.

La brochure *Easyvote* informe sur les sujets des votations nationales et cantonales. Les textes sont rédigés par des jeunes, pour les jeunes, sur la base des documents officiels. Si elles le souhaitent, les communes peuvent s'abonner aux brochures et, par la suite, les envoyer à tous les électeurs et électrices âgés de dix-huit à vingt-cinq ans de leur commune. Près de 4 ans après le lancement de ce projet au niveau national, la brochure *Easyvote* connaît un succès croissant. En effet, pour les prochaines élections nationales, près de 100'000 brochures ont été distribuées à travers toute la Suisse, en trois langues. Aujourd'hui, 320 communes de tous les cantons ont abonné leurs jeunes citoyens à la brochure. Dans notre canton, pas moins de 44 communes participent audit projet, pour un total de 13'127 jeunes Vaudois. Partant, cette information vulgarisée ne manquerait pas d'être appréciée, notamment par les électeurs exerçant pour la première fois leur droit de citoyen du fait de leur jeune âge ou de leur récente naturalisation, ce d'autant plus que les jeunes de 18 à 25 ans sont au nombre de 51'354 personnes selon le recensement de l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2013.

Pour conclure, au vu de ce qui précède, les postulants demandent au Conseil d'État d'étudier l'opportunité de faciliter la diffusion de la brochure *Easyvote* sur l'ensemble du territoire vaudois,

laissée jusqu'ici à la discrétion des communes et non du canton. Ensuite, nous lui demandons aussi d'effectuer une analyse sur les différents projets préexistants dans d'autres cantons — puisqu'il n'y pas qu'*Easyvote* — concernant la question très importante de l'absentéisme des jeunes de 18 à 25 ans.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**